



Syndicat National Unitaire
des **INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr



CTSD du 25 février 2022
Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous ne comprenons pas votre méthode de travail.

Vous nous réunissez, les délégués du personnel, des IEN, votre administration. Vous nous demandez nos observations sur la situation départementale en terme de déploiement d'emploi. Vous nous lisez une liste de propositions. Nous les discutons, les contextualisons, les approfondissons. Nous vous apportons quantité d'informations supplémentaires au plus près des réalités du terrain. Vous en appréciez souvent la qualité en les déclarant pertinentes. Quatre heures d'échanges au total.

Au final, le projet que vous présentez aujourd'hui en CTSD correspond exactement aux seules propositions que vous nous avez lues trois jours auparavant. Aucune remarque, aucune proposition, aucun élément discuté ne transparait dans votre balance d'emplois. Rien des échanges que nous avons eus lors du groupe de travail n'apparaît dans votre projet. D'où notre question : ça sert à quoi un groupe de travail ? À réunir 16 personnes pour rien ? 16 personnes dont, pourtant, le temps de travail est si précieux à notre institution ? À dépenser des frais de déplacements inutilement ?

Nous avons dû mal comprendre. Ou peut-être nous trompons-nous sur votre approche ? Et que finalement vous être ouvert à faire évoluer vos orientations aujourd'hui ? Intégrer les demandes que nous avons faites après avoir consulté vos IEN ? Remettre à plat votre projet ou bien l'amender sérieusement ?

Car une chose est sûre, certaines priorités ministérielles ne sont pas prises en compte dans vos propositions. L'inclusion scolaire est oubliée. Le rééquilibrage des effectifs par classe dans des structures identiques n'est pour l'instant pas d'actualité partout.

Nous vous invitons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à revoir certains éléments de votre projet et à tout faire pour réduire les inégalités de traitement de nos élèves sur ce territoire, c'est votre devoir. Trouvez des solutions pour ouvrir là où c'est nécessaire.

Les représentants du SNUipp-FSU vous remercient pour votre écoute.